

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-250 du 21 Juin 1996

Chargeant Monsieur Albert TEVOEDJRE,
Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Em-
ploi de l'intérim de Monsieur Adrien
HOUNGBEDJI, Premier Ministre chargé de
la Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions pour compter du 10 Juin
1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T

Article 1er. - Pour compter du 10 Juin 1996, Monsieur Albert TEVOEDJRE, Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi est chargé de l'intérim du Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions pendant l'absence de Monsieur Adrien HOUNGBEDJI.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 21 Juin 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.

Ampliations : PR 6 CC 2 AN 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 PM 2 MPREPE-2
SGG 4 AUTRES MINISTERES 15 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-